

INVITE DU MOIS

Jacques Stiennon

L'historien du Millénaire de la Principauté de Liège

Professeur à l'Université de Liège, médiéviste, archéologue, le professeur Jacques Stiennon était tout désigné pour occuper les délicates fonctions de conseiller historique aux manifestations du Millénaire de la Principauté de Liège.

Liégeois de vieille souche, amoureux de son «Pays de Liège» et de son histoire, il y consacre avec ferveur son érudition, qu'il n'offre aucune réticence à partager, comme on le lira en page 11.

Ne pas être un grammairien de l'Histoire

«**J**E ne suis pas un grammairien de l'Histoire. L'Histoire c'est la vie ! Il ne faut pas s'accrocher uniquement aux faits historiques, il y a aussi la mythologie autour des faits et il faut en tenir compte; elle est la révélation de la mentalité d'une époque dans laquelle les faits se sont déroulés et c'est aussi très important».

Ainsi s'exprime Jacques Stiennon, professeur d'Histoire à l'Université de Liège. Ses trois centres d'activité sont l'Histoire, l'Histoire de l'Art et l'Archéologie médiévale, post-médiévale et industrielle.

Outre sa très grande compétence d'historien qui, tout naturellement le désigne pour être, à Liège, la personnalité la plus qualifiée pour commenter l'aspect historique du Millénaire de la Principauté, Jacques Stiennon est un vrai Liégeois dont les mains sont aussi éloquentes que les paroles. Il s'exprime avec une abondante complaisance qui elle aussi est bien liégeoise et laisse transparaître sous un aspect extérieur élégant, distingué comme il sied à un professeur d'université, une spontanéité, un humour, une vivacité qui illustrent parfaitement la réputation que l'on fait, aux Liégeois d'être des «médionaux du Nord».

Jacques Stiennon est né le 1er avril 1920 et chacun de ses anniversaires est une aubaine pour ses étudiants qui ne lui marchandent pas les gadgets en forme de poisson.

La famille Stiennon est originaire du bassin de Seraing. Ses ancêtres étaient des maîtres de fosses, c'est-à-dire des particuliers qui, pour leur propre compte, cherchaient du charbon dans des terrains appartenant souvent à des chanoines. Les contestations

n'étaient pas rares sur la quote-part qui devait être versée, en charbon, aux propriétaires du terrain et Jacques Stiennon retrouve les traces de ses ancêtres dès le XVII^e siècle dans des actes passés devant devant notaires où des Stiennon parlent wallon et se défendent contre les chanoines.

La famille s'installe ensuite à Liège où elle se «recycle» dans la boulangerie et plusieurs de ses membres feront partie du «bon métier des boulangers». Puis c'est un déménagement à Herstal qu'elle quitte définitivement en 1850 pour revenir à Liège.

C'est à l'université de Liège que Jacques Stiennon fait ses études de 1938 à 1942. Il «étrenne» à cette époque une nouvelle génération de professeurs d'Histoire : Leon Er-

nomination à l'université de Liège, orienté quasi exclusivement ses étudiants vers des mémoires de licence consacrés à l'histoire liégeoise.

Enfin, c'est un autre grand historien liégeois, récemment disparu, Jean Lejeune, qui a porté Jacques Stiennon sur les fonts baptismaux de l'Histoire. Amis d'enfance, collègues et parfois adversaires, Jean Lejeune et Jacques Stiennon se sont toujours voués une indéfectible amitié qui n'exclut pas les oppositions, notamment sur la conception des grands travaux d'aménagement de la ville de Liège, mais qui en triomphait toujours.

A l'occasion du Millénaire de la Principauté de Liège, Jacques Stiennon a été sollicité en tant que conseiller historique pour la réalisation d'un film à la R.T.B.F., pour l'édition d'une bande dessinée retraçant l'histoire de la Principauté depuis Nolger jusqu'à nos jours, et surtout pour un cortège historique qui promet d'être un grand moment de ce Millénaire et qui sera la reconstitution de la joyeuse entrée d'un prince-évêque à Liège.

Jacques Stiennon a également été impliqué dans le choix du motif de la médaille commémorative frappée à l'occasion du Millénaire de la Principauté.

Après une telle présentation on peut sourire en entendant l'historien déclarer : «Vous m'avez choisi comme «Invité du Mois», s'il vous plaît, ne me présentez pas comme «l'homme du mois». Il faut bien préciser que j'occupe une place tout à fait marginale dans le Millénaire de la Principauté de Liège».



nest Halkin, Robert Demoulin et Fernand Vercauteren. C'est à ce dernier que Jacques Stiennon doit sa formation de médiéviste; c'est lui qui, bien que Flamand, élève direct d'Henri Pirenne, a, dès sa



à classer dans Prof Stiennon

Jacques Stiennon, l'historien du Millénaire de la Principauté de Liège



- Monsieur le professeur, pourquoi 980 comme date de référence pour le Millénaire de la Principauté de Liège ?

- C'est la date du diplôme octroyé par Otton II à Notger, ce document lui concédait l'immunité, c'est-à-dire qu'il lui reconnaissait les droits d'un seigneur temporel sur les biens fonciers de l'Eglise de Liège, à lui, évêque. Notger est donc allé trouver Otton II dans un de ses châteaux de Saxe et lui a montré des privilèges qui avaient été accordés à ses prédécesseurs par ceux d'Otton II.

- Notger disait-il ou non la vérité ? Je ne voudrais pas le garantir, mais enfin, l'excipit du fait qu'Otton II devait confirmer son privilège d'immunité, puisque Otton Ier l'avait fait, et, au-delà, il remontait jusqu'à Pépin le Bref.

- Qui était Notger ? Notger était un personnage, un élément du système politique de l'Empire impérial du Xe siècle. Il existait différents duchés et à la tête de ceux-ci des hommes particulièrement re-

muants qui ne cessaient d'empêcher sur l'autorité des empereurs germaniques. La dynastie des Otton s'opposera à ce courant centrifuge et entreprit d'asseoir son autorité. Pour ce faire, les empereurs placèrent notamment à la tête des évêchés des prélats qui étaient des exécuteurs fidèles de leurs conceptions politiques.

C'est ainsi qu'à l'époque, l'évêque de Liège est le suzerain, c'est-à-dire l'auxiliaire de l'archevêque de Cologne, grand électeur de l'empire.

Notger fut choisi pour les éminentes qualités d'administrateur et d'organisateur qu'il avait pu mettre en valeur lorsqu'il appartenait à la Chapelle impériale. Lorsque s'ouvrit la succession d'Eracle, qui avait eu pas mal d'ennuis avec la population liégeoise, c'est Notger qui fut désigné. Il se révéla à la hauteur de la situation, fit preuve d'autorité vis-à-vis des seigneurs des environs, contracta des alliances avec une cathédrale et éleva des murailles qui firent de Liège une ville fortifiée.

choses étaient sans doute plus compliquées. C'est pour cela que l'explication religieuse, fondée sur le latin d'église, est sans doute exacte et a réalisé l'unité. A l'époque, le peuple parle un dialecte qui trouve son origine

établissemment visité y inscrivait l'expression, souvent stéréotypée, de ses condoléances.

Le porteur catalan de 1050 a, bien entendu, traversé toute la France, est passé à Paris et, de là, par la vallée de la Meuse, a gagné Liège.

Il a visité différentes abbayes et collégiales qui ont rivalisé de lyrisme et d'expression poétique à l'égard d'un personnage dont elles ne connaissaient généralement rien... En l'occurrence, il s'agissait d'un comte de Cerdagne. Mais ce qui est intéressant, c'est que l'on voit, à travers ces condoléances, un dialogue très vif et très animé s'est engagé entre ces Catalans et les Liégeois. A un certain moment, les chanoines de la cathédrale déclarent à leurs visiteurs : « La Germanie nous considère comme ses ressortissants les plus proches, la Gaule comme ses enfants les plus éloignés. En réalité, nous ne sommes ni de l'une, ni de l'autre, mais nous sommes à la fois l'une et l'autre ».

Les moines portaient des rouleaux de parchemin et chaque



Attention, il ne s'agit pas du Millénaire de Liège mais du Millénaire de la Principauté...

Mirabeau impressionné par la Constitution liégeoise

Deux autres notions sont indispensables pour comprendre cette histoire : d'une part, une quête absolument viscérale et passionnelle de la liberté et, d'autre part, la notion de « contrat » passé entre le peuple et le prince.

Cette liberté a quelquefois été poursuivie au détriment des intérêts de la Principauté. Celle-ci aurait pu être bourguignonne et participer ainsi, à part entière, à cette floraison magnifique du mécénat des arts et des lettres sous le siècle de Bourgogne au XVIe, le grand siècle pour les Pays-Bas bourguignons.

Pour Liège, ce XVIe siècle est un siècle de malheur parce que les Liégeois, malgré tous les avantages de la situation, ne voulaient pas être Bourguignons.

Quant on survole l'histoire liégeoise, on constate, à toutes les époques, cet attachement des Liégeois à leurs libertés. En 1066, c'est Huy qui obtient une des premières chartes de libertés d'Europe occidentale. Le prince, en l'occurrence Theoduin, ne la certainement pas concédée de gaieté de cœur. En réalité, il voulait reconstruire sa collégiale Notre-Dame, à Huy. Il lui fallait de l'argent. Des lors, il s'est adressé aux bourgeois de la ville qui ont demandé en échange certains droits, certaines libertés. En 1316, c'est la Paix de

dans le latin et qui tend à se rapprocher du français. Quant aux relations avec la partie flamande, il n'y avait pas de problème, c'était simple : les actes étaient rédigés en dialecte limbourgeois.

Ni Germains, ni Gaulois; à la fois l'un et l'autre

- A votre avis, les Liégeois sont-ils un mélange de rationalité latine et de romantisme allemand ?

- Je vais vous répondre en évoquant les chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lambert. En 1050, des moines catalans arrivent à Liège pour apporter un rouleau de condoléances. Les faire-part n'existaient évidemment pas à l'époque. Quand on voulait annoncer le décès d'un bienfaiteur ou d'un des membres d'une communauté ecclésiastique, on chargeait un ou deux moines d'aller faire le tour des différents établissements ecclésiastiques avec lesquels on était en relation.

Mais ce qui est intéressant, c'est que l'on voit, à travers ces condoléances, un dialogue très vif et très animé s'est engagé entre ces Catalans et les Liégeois. A un certain moment, les chanoines de la cathédrale déclarent à leurs visiteurs : « La Germanie nous considère comme ses ressortissants les plus proches, la Gaule comme ses enfants les plus éloignés. En réalité, nous ne sommes ni de l'une, ni de l'autre, mais nous sommes à la fois l'une et l'autre ».

- Mais finalement l'histoire de la Principauté de Liège est une histoire très embrouillée ?

- Une des clefs qui permet d'expliquer cette histoire et de comprendre le caractère des Liégeois, est qu'ils ont toujours été larouchement attachés à leur neutralité. Seulement c'était une neutralité « perméable », c'est-à-dire qu'elle autorisait le passage de troupes belligérantes, ce qui n'a d'ailleurs pas été sans provoquer quelques drames.

Mirabeau impressionné par la Constitution liégeoise

deux autres notions sont indispensables pour comprendre cette histoire : d'une part, une quête absolument viscérale et passionnelle de la liberté et, d'autre part, la notion de « contrat » passé entre le peuple et le prince.

Cette liberté a quelquefois été poursuivie au détriment des intérêts de la Principauté. Celle-ci aurait pu être bourguignonne et participer ainsi, à part entière, à cette floraison magnifique du mécénat des arts et des lettres sous le siècle de Bourgogne au XVIe, le grand siècle pour les Pays-Bas bourguignons.

Pour Liège, ce XVIe siècle est un siècle de malheur parce que les Liégeois, malgré tous les avantages de la situation, ne voulaient pas être Bourguignons.

Quant on survole l'histoire liégeoise, on constate, à toutes les époques, cet attachement des Liégeois à leurs libertés. En 1066, c'est Huy qui obtient une des premières chartes de libertés d'Europe occidentale. Le prince, en l'occurrence Theoduin, ne la certainement pas concédée de gaieté de cœur. En réalité, il voulait reconstruire sa collégiale Notre-Dame, à Huy. Il lui fallait de l'argent. Des lors, il s'est adressé aux bourgeois de la ville qui ont demandé en échange certains droits, certaines libertés. En 1316, c'est la Paix de

En 1830, les Liégeois voulaient « mourir pour Bruxelles ».

représentants de la noblesse et les représentants des bonnes villes. Ces trois Etats constituent avec l'évêque, qui est en même temps le prince, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Plus tard, toujours sous Adolphe de Marck, fut créée une autre institution, en 1343 : le Tribunal des 22, c'est-à-dire une juridiction devant laquelle les

La nostalgie principautaire

- Pourtant, en 1789, les Liégeois ont fait eux aussi leur révolution; ils voulaient donc se débarrasser de leur principauté ?

- Je ne sais pas si les Liégeois voulaient se débarrasser de leur principauté; ce qu'ils voulaient en tout cas, c'était se débarrasser de l'arbitraire du prince, ce qui est différent. Il y avait l'attraction des idées généreuses de la Révolution, du siècle des Lumières, qui ont trouvé un terrain fertile dans la Principauté. Cela a facilité l'instauration d'un nouveau régime en 1789.

Il ne faut pas oublier que les Liégeois ont été les seuls à faire leur révolution en 1789, quelques mois à peine après la Révolution française.

Cela ne signifie pas que nous voulions tous le rattachement à la France. Mais, à ce moment précis de son histoire, le peuple

liégeois, même les plus humbles, pouvaient en appeler s'ils avaient à se plaindre de l'arbitraire de l'autorité.

Ces libertés ainsi obtenues au cours des siècles sont à l'origine de la Constitution liégeoise qui, au XVIIIe siècle, fit dire à Mirabeau que les Français avaient fait la révolution pour obtenir ce que les Liégeois possédaient déjà depuis plusieurs siècles.

Liège : « Athènes du Nord »

- Quelle était l'importance de la cathédrale de Liège dans le monde ?

- Architecturalement, il y eut d'abord une cathédrale dont on ne sait quasi rien; c'est la cathédrale pré-notgerienne. Puis il y eut la cathédrale de Notger que l'on peut reconstituer avec une certaine vraisemblance. Ensuite, l'incendie de 1185 nécessita une rénovation du bâtiment, renouveau qui s'est poursuivie au cours des siècles.

La cathédrale Saint-Lambert était finalement un édifice assez composite. Etait-elle un chef-d'œuvre ? C'est possible, mais les illustrations permettent difficilement de s'en rendre compte avec certitude. Etait-elle l'œuvre de grandes cathédrales françaises comme celles de Chartres, d'Amiens, de Reims, etc. ? Je ne le pense pas.

Pour ce qui est de l'histoire, son chapitre abritait un chapitre considérable, dont on convoitait les prébendes. Toutes les grandes familles du monde occidental essayaient d'y obtenir une titularisation. C'était une façon d'acquiescer une puissance politique.

Le chapitre de Liège était l'un des plus importants. Liège était aussi célèbre pour son enseignement ?

- Bien sûr, et ce qui a déterminé Guillaume Ier a ouvert une université, c'est précisément le souvenir qu'il avait du rayonnement des écoles liégeoises du XIIe et du XIIIe siècles. Liège était un grand centre intellectuel européen de cette époque : son

influence s'étendait jusqu'en Grande-Bretagne et en Bohême, en passant par la Bohême et l'Empire.

- D'où l'expression « Liège, Athènes du Nord » ?

- Au Moyen Age l'expression « Liège, Athènes du Nord » était effectivement répandue, non seulement à l'intérieur de la Principauté mais aussi à l'extérieur. Il ne faut pas me faire dire que Liège était le seul centre intellectuel de l'époque, il y avait Paris, évidemment, Chartres et d'autres encore, mais Liège comptait parmi les plus importants.

Et puis il y avait les échanges incessants entre courants de civilisation et c'est là l'intérêt des études historiques. Quelqu'un comme Gerbert d'Aurillac, par exemple, un Aquitain qui est devenu pape sous le nom de Sylvestre II, avait appris les mathématiques en Catalogne. Cette science était entrée dans la péninsule ibérique grâce aux Arabes et avait émigré dans nos régions grâce aux relations privilégiées que Gerbert entretenait avec Notger de Liège.

Il y avait aussi les courants commerciaux. On peut en tracer une carte où l'on voit des routes qui, partant de la péninsule ibérique, se dirigent vers Kiev et Novgorod en passant par Verdun et Liège. On a ainsi retrouvé des monnaies mosanes très loin, en Pologne et en Russie. Et les courants intellectuels suivent les mêmes routes que les courants commerciaux.

donc toutes les raisons de célébrer ces deux anniversaires. Je me souviens d'une exposition, à Liège, où l'on avait montré dans une vitrine un beau drapeau des révolutionnaires liégeois qui portait ce texte : « Vaincre ou mourir pour Bruxelles » et à l'hôtel de ville de Liège on peut admirer un tableau qui représente les volontaires liégeois partant pour Bruxelles et brandissant ce drapeau !

L'histoire de Liège est tout à fait particulière et nous en revenons ainsi à l'enseignement de l'histoire au moment où celui-ci se réduit à une peu de chagrin au niveau du secondaire. Un arbre sans racines meurt. Nos racines c'est l'histoire. Au fond, c'est peut-être cela la grande leçon du millénaire,

« Vaincre ou mourir pour Bruxelles ! »

- Liège a finalement vécu son Moyen Age d'une manière très différente des contrées voisines ?

- Oui, et c'est au fond ce qui a peut-être un peu gêné Henri Pirenne dans son Histoire de Belgique, où régnait l'harmonie préétablie, où des morceaux épars se rassemblaient en une belle unité. Mais on butte toujours sur Liège, qui a une histoire complètement différente des autres contrées qui constituent aujourd'hui la Belgique. C'est à la fois un avantage et un inconvénient pour l'historien liégeois.

Nous célébrons en même temps que le millénaire, le 150e anniversaire de la Belgique. Il ne faut pas oublier que les Liégeois ont pris une part essentielle dans la révolution de 1830. Comme Liégeois nous avons

perspective : place Saint-Lambert - place du Marché, je suis toujours pour une séparation souple entre les deux places. Elles ont chacune un rythme différent : le rythme architectural très ample de la longue façade du palais et, à côté, le rythme beaucoup plus précipité des hautes maisons étroites de la place du Marché où se trouve le Perron.

Voilà une raison esthétique pour ne pas faire une place d'une seule enfilade. Il y a aussi une raison historique. Ces deux places correspondent à deux fonctions tout à fait

La place Saint-Lambert : cœur de Liège, mais...

- Pour en revenir au Liège d'aujourd'hui, vous évoquiez tout à l'heure la mémoire de Jean Lejeune et certaines divergences qui existaient entre vous et le sujet par exemple de l'aménagement de la place Saint-Lambert. Il fut un temps où vous étiez persuadé qu'il se trompait. Etes-vous toujours du même avis ?

- Certainement. Evidemment, depuis les premiers projets de Jean Lejeune il y a eu bien des changements et nous en sommes au Xe plan d'aménagement. Mais à propos de la grande

Une nouvelle vocation pour les vestiges archéologiques

- Ces vestiges sont-ils très importants ?

- Ce qui est surtout intéressant, c'est qu'on voit que le site de Liège à l'époque romaine avait plus d'importance qu'on ne le croyait avant 1907. On a commencé à s'en rendre compte à cette date avec la découverte de l'hypocauste, c'est-à-dire l'installation de chauffage central d'une villa romaine.

Depuis 1977, on a mis au jour au moins trois bains et le four qui alimentait le chauffage central, une salle qui faisait partie de ce qui est bien une villa romaine, c'est-à-dire un centre d'exploitation agricole à cet endroit qui allait devenir le cœur de Liège.

A cause des grands travaux qui ne seront terminés, si tout va bien, qu'en 1985, ce cœur se déplace pour la première fois depuis la période la plus lointaine de l'histoire de Liège. On voit ainsi que l'archéologie débouche sur des problèmes extrêmement contemporains.

Pour la séparation entre la place Saint-Lambert et la place du Marché, les récentes découvertes de trois états successifs de l'abside de l'ancienne cathédrale pourraient servir d'amorce à la séparation souple que je préconise entre les deux places. L'échevin des Travaux publics de la ville a, à plusieurs reprises, déclaré qu'il voulait faire de la place Saint-Lambert une espèce d'espace de verdure. Dans ce cadre, les vestiges archéologiques pourraient jouer un rôle.

Je ne dis pas que ces vestiges sont particulièrement spectaculaires, mais ce contact direct avec les siècles passés, du néolithique jusqu'à la fin du Moyen Age, a une force émotionnelle très intense.

M. Stiennon, pour conclure, nous en reviendrons au Millénaire avec deux questions de détail, sans doute, mais dont on parle beaucoup : quel est le nombre exact des bonnes villes, certains disent 25, d'autres 23, d'autres encore 24. Ensuite, est-il vrai qu'une erreur a été commise dans l'emblème, très beau d'ailleurs, qui marque la commémoration de ce Millénaire ?

- Pour moi, le nombre de bonnes villes est de 23, mais on y ajoute quelquefois Bouillon et Maastricht. Le cas de Bouillon est très particulier et Maastricht avait une condition juridique toute spéciale puisque son territoire était divisé en deux : c'était un condominium entre, d'une part, le Duc de Brabant et, d'autre part, l'évêque de Liège. Il appartenait au prince de choisir



Certains Liégeois ont toujours la nostalgie de l'époque principautaire... moi pas !

différentes. Place du Marché, c'est le centre commercial. La place Saint-Lambert, c'était le siège des institutions : du palais, de la cathédrale et ce l'est encore.

Je suis pour une séparation souple entre les deux places en utilisant les fouilles archéologiques entreprises sous la place Saint-Lambert.

- Mais ces fouilles sont en sous-sol ?

- Oui, et si nous voulons conserver une partie des vestiges archéologiques nous ne pourrions pas les maintenir en sous-sol parce que la partie supérieure de la future gare routière souterraine vient buter sur l'hypocauste romain découvert en 1907. Alors, la mort dans l'âme, nous nous sommes résignés à accepter ce qui constitue une hérésie du point de vue archéologique, c'est-à-dire de surelever de deux mètres envi-

ron une partie des vestiges et de les amener au niveau de la place. Je me suis dit, parce que j'ai une vision optimiste de l'existence, que cela pourrait servir à l'aménagement esthétique de la place et constituer un centre d'attraction pour le tourisme culturel.

En 1907, nous avons été à la pointe du progrès en conservant l'hypocauste et en faisant un musée souterrain. C'était une insertion de vestiges archéologiques dans un complexe urbain en pleine expansion. Je ne vois pas pourquoi, 72 ans plus tard, nous ferions marche arrière de ce point de vue.

Une partie des vestiges de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert récemment découverts, sera également sauvée et en particulier la crypte de la basilique édifiée par Notger, de même que la partie romaine.

Crosse à gauche ou crosse à droite ?

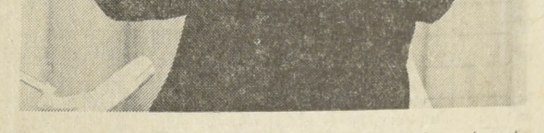
- M. Stiennon, pour conclure, nous en reviendrons au Millénaire avec deux questions de détail, sans doute, mais dont on parle beaucoup : quel est le nombre exact des bonnes villes, certains disent 25, d'autres 23, d'autres encore 24. Ensuite, est-il vrai qu'une erreur a été commise dans l'emblème, très beau d'ailleurs, qui marque la commémoration de ce Millénaire ?

- Pour moi, le nombre de bonnes villes est de 23, mais on y ajoute quelquefois Bouillon et Maastricht. Le cas de Bouillon est très particulier et Maastricht avait une condition juridique toute spéciale puisque son territoire était divisé en deux : c'était un condominium entre, d'une part, le Duc de Brabant et, d'autre part, l'évêque de Liège. Il appartenait au prince de choisir

lui-même les bonnes villes. Quant à l'emblème du Millénaire, il a été dessiné par Willy Warnier qui a choisi la crosse et l'épée, évoquant à la fois l'évêque et le prince. Il est exact que la crosse est dans les n'a de pouvoir que dans les limites de son abbaye. Si la crosse est tournée vers l'extérieur, il s'agit d'un abbé qui n'a de pouvoir que dans les limites de son abbaye. Si la crosse est tournée vers l'extérieur, il s'agit d'un évêque qui a un territoire plus vaste que son abbaye.

Mais alors le graphisme du sigle eût été moins beau. Lorsqu'on m'a posé la question, j'ai dit : zut ! Même comme historien, cela ne me dérange pas trop.

Notger a imposé à Liège une physionomie qui reste apparente.



Notger a imposé à Liège une physionomie qui reste apparente.

Liège conserve un visage notgérien

Il est intéressant d'observer que la topographie de Liège et certaines contraintes dans le développement actuel de la ville sont dues aux murailles élevées par Notger. Il a imposé pour des siècles à cette cité une physionomie qui reste encore apparente.

- On parle souvent ces derniers temps du « Millénaire de Liège »; or, il s'agit bien du millénaire de la Principauté, ce qui fait tout de même une certaine différence ?

- Et non des moindres ! Il s'agit bien du millénaire de la Principauté et non du « pays » de Liège qui est bien antérieur, puisque le diocèse de Tongres remonte au IVe siècle et l'habitat liégeois bien au-delà. Mais je rejoins un peu Jean Lejeune lorsque, dans son ouvrage « Histoire de la Principauté de Liège », il manifeste de plus en plus de réticences à employer le terme Principauté. Il parle de Principauté, de Pays de l'évêché de Liège.

En réalité, il vaut mieux parler de Pays de Liège. Cela permet d'associer deux réalités distinctes mais complémentaires : d'une part, le diocèse et, d'autre part, la Principauté.

Le diocèse était plus vaste et se présentait de façon beaucoup

Une frontière linguistique mais pas de problème

- Quelle était la population liégeoise à l'origine ?

- C'était une population qui vivait par petites entités. Son origine ? Des Celtes romanisés mêlés de toutes sortes d'influences. Mais ce qui fait la caractéristique du Pays mosan, c'est sa romanité, sa latinité. Alors que nous avons été terre d'empire germanique, après, même si ce fut quelquefois de façon abstraite, nous sommes restés latins.

C'est un paradoxe pour les Français qui, par exemple, comprennent mal notre histoire alors que la Flandre était française puisque le comte de Flandres était sous l'allégeance du roi de France. Tandis que nous, Liégeois, nous vivions sur une terre d'empire germanique !

Une des explications réside, je pense, dans l'évangélisation et de grands nombres d'abbayes et d'établissements ecclésiastiques qui ont encouragé le maintien

du latin et, par là même, l'adoption d'une langue héritée du latin.

- Y avait-il des problèmes linguistiques dans la Principauté ?

- La frontière linguistique était déjà une réalité. A Liège, on parlait un français régional. Mais il faut bien faire la différence entre langue écrite et langue parlée. La langue écrite était un français régional, que l'on comprend encore relativement facilement. Il est vrai cependant que les voyageurs étrangers étaient quelquefois intrigués. Walter Scott, par exemple, croyait entendre parler flamand à Liège : rappelez-vous Quentin Durward. En fait, il avait sans doute entendu parler wallon. La langue officielle, toutefois, était bien le français.

Quant à l'époque de Notger, qui était d'origine souabe, les

Quant à l'époque de Notger, qui était d'origine souabe, les